

La pratique à un haut niveau de la musique ou de la danse en parallèle avec votre cursus de licence peut vous permettre d'accéder à une carrière artistique, de musicien, de compositeur, de danseur professionnel, de chorégraphe...

## Après la Licence 2 Musique et Danse

- Vous souhaitez une insertion professionnelle à bac+3 ? Dirigez-vous, par exemple, vers :
  - la *licence professionnelle Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels* (vers les professions liées à la création et à la gestion de fonds iconographiques).

L'accès en Licence professionnelle est sélectif.

- Vous souhaitez changer de filière et poursuivre vos études en master ? Tournez-vous, par exemple, vers :
  - la *L3 Communication ou la L3 Documentation* (accès sélectif)
  - la *L2/L3 Pluridisciplinaire (Lettres, Histoire, Mathématiques et Droit)* (accès non sélectif)
  - la *L3 Sciences et métiers de l'éducation et de la formation* (accès non sélectif).

Si vous avez choisi le parcours Musique, vous pourrez également candidater au *DUMI - Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant* (à condition d'avoir un niveau équivalent à la fin d'un troisième cycle d'études en école de musique). Le DUMI vous permettra de contribuer à l'éducation musicale des enfants à l'école mais aussi dans les crèches, les écoles de musique...

## Après la Licence Musique et Danse

A l'issue de la licence, vous pourrez poursuivre vos études dans l'un des Masters proposés à Lille 3 :

- Pour vous diriger vers les carrières de l'enseignement de la musique ou de la danse et de la recherche (enseignant-chercheur à l'Université, chercheur au CNRS, professeur agrégé, professeur certifié), le journalisme spécialisé, l'édition et la documentation.
  - Master Création et étude des arts contemporains, parcours Musique et danse**
- Pour travailler dans les services culturels des collectivités territoriales (mairie, conseil général...) en tant que responsable de développement culturel, assistant de programmation, responsable de la communication culturelle ...
  - Master Métiers de la culture, parcours Développement et action culturels**
- Pour travailler dans une structure culturelle (opéras, salles de concert, festivals, compagnies...) en tant que responsable des relations avec le public, responsable des relations presse, assistant de programmation...
  - Master Métiers de la culture, parcours Production artistique et publics**
- Pour aller vers une carrière dans la communication (chargé de communication, responsable communication interne, responsable de communication événementielle...)
  - Master Métiers de la communication**
- Pour travailler dans des institutions d'art, d'éducation et de santé
  - Master Création et étude des arts contemporains, parcours Arts et existence**
- Pour préparer le concours de professeur des écoles
  - Un Master spécifique ouvrira à la rentrée 2010-2011**

Cette liste n'est pas exhaustive.  
D'autres pistes peuvent être envisagées.  
N'hésitez pas à les explorer !

## Responsables de la formation

- Directeur du département : Alain DESJACQUES
- Responsables pédagogiques :
  - Alain DESJACQUES (Musique)
  - Philippe GUISGAND (Danse)

## Contact administratif

- UFR Arts et Culture - Bâtiment A - Tél. : (33) 03 20 41 63 25  
- Fax : (33) 03 20 41 71 17 -

## Comment vous inscrire en Licence 1 ?

Vous êtes titulaire du Baccalauréat ou du DAEU

- Pour vous inscrire en première année, vous devez vous connecter sur le site :  
- [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) - entre le 20 janvier et le 20 mars 2010
- Participez au dispositif d'orientation active mis à votre disposition sur ce portail et demandez-nous un avis sur votre choix d'orientation.

Vous n'êtes pas titulaire du Baccalauréat ou du DAEU

- Vous êtes de nationalité française** : vous devez contacter le Service Universitaire des Acquis et des Compétences (SUVAC) situé à la Maison de l'Étudiant, afin de constituer un dossier de validation des acquis (Décret 85-906 du 23 août 1985)  
- Tél. : (33) 03 20 41 66 47 -- Fax : (33) 03 20 41 65 56 - [suvac@univ-lille3.fr](mailto:suvac@univ-lille3.fr)  
- Les dossiers de validation peuvent être téléchargés à partir de décembre sur : [www.univ-lille3.fr/fr/validation-acquis/](http://www.univ-lille3.fr/fr/validation-acquis/)
- Vous êtes de nationalité étrangère** : vous devez contacter le Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux situé à la Maison de l'Étudiant, afin de prendre connaissance des modalités particulières d'admission.  
- Tél. : (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 - [cee@univ-lille3.fr](mailto:cee@univ-lille3.fr)  
- Toutes les infos sur [www.univ-lille3.fr/fr/international/venir-etudier/individuel/](http://www.univ-lille3.fr/fr/international/venir-etudier/individuel/)

## Pour + d'infos

- Rendez-vous sur [univ-lille3.fr](http://univ-lille3.fr), rubrique **Inscription**
- ou contactez la Division Administrative des Études et de la Vie Universitaire (DAEUV)  
Maison de l'Étudiant, entrée A8, 1<sup>er</sup> étage - [scolarite@univ-lille3.fr](mailto:scolarite@univ-lille3.fr)

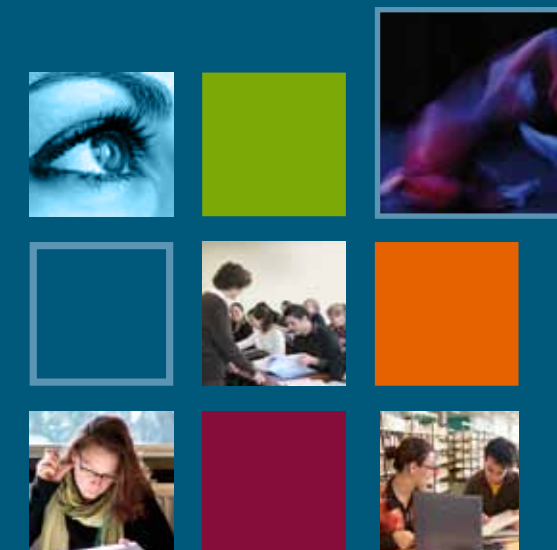
Pour s'informer, s'orienter,  
aller vers l'emploi  
SUAIO

Accueil, Information, Orientation  
Maison de l'Étudiant, Entrée A8  
Tél. : (33) 03.20.41.62.46  
Fax : (33) 03.20.41.61.97  
[sio@univ-lille3.fr](mailto:sio@univ-lille3.fr)  
Horaires d'ouverture :  
lundi 14h00 / 17h00,  
mardi à jeudi  
9h00 / 12h00 - 14h00 / 17h00,  
vendredi fermé  
Fermeture : vacances de Noël, d'hiver,  
de printemps et au mois d'août



Responsable de la rédaction : Bernard BACH - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisations : Callide Communication - Impression : Imprimerie Lille 3 - Document non contractuel - Imprimé en Janvier 2010

# Université Lille 3 LICENCE MUSIQUE/DANSE



<http://suaio.univ-lille3.fr>



Année universitaire  
2010 - 2011

## Présentation générale



De Claudio Monteverdi à Béla Bartók en passant par Hector Berlioz, si les clefs de sol, fa et ut vous parlent, si l'art de la danse vous intéresse et si vous souhaitez vous initier à divers codes chorégraphiques (danse baroque, hip hop, « jeune danse » française...), le Département Musique et Danse (DMD) vous propose un enseignement musical et chorégraphique de type pluridisciplinaire qui suppose curiosité, imagination et esprit de recherche.

La licence **Musique et Danse** mêle matières techniques (écoute, écriture, analyse), musicologiques (avec une ouverture à l'ethnomusicologie) et esthétiques. Vos enseignements porteront, notamment, sur la musique et/ou la danse des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Deux parcours enrichis de matières optionnelles vous sont proposés :

- le **parcours Musique** vous propose en tant que jeune musicien(ne) professionnel(le) de l'université de concilier les diplômes et enseignements du cycle spécialisé du CNR de Lille à ceux inscrits dans ce cursus.

- le **parcours Danse** vous propose d'acquérir des connaissances fondamentales (écoute musicale, écriture et analyse chorégraphique, histoire de la danse et de la musique...) des connaissances en matière de culture, d'expression et de réflexion (culture générale, littérature, esthétique de la musique et de la danse...). Vous pourrez débiter ou poursuivre, en parallèle avec votre cursus de licence, une formation pratique en danse (en Conservatoire National de Région, en Centre Chorégraphique National, dans une école de danse...) qui sera indispensable si vous envisagez une carrière dans l'enseignement de la danse.

## Qualités souhaitables et prérequis



- Vous êtes de préférence issu(e) d'un baccalauréat général (L, ES ou S).

### Pour le parcours Musique :

- Vous avez des connaissances élémentaires en écoute et en solfège, connaissances fournies par les écoles de musique ou conservatoires : lecture et écriture courante des clés de sol et de fa – connaissance de la théorie élémentaire du système tonal – lecture d'une partition comportant des instruments transpositeurs – pratique du chant et/ou d'un instrument.

### Pour le parcours Danse :

- Vous avez un niveau de pratique confirmé dans une ou plusieurs techniques de danse (classique, contemporaine, hip hop, jazz) qui correspond, au minimum, à deux heures de cours hebdomadaire par un enseignant diplômé d'état dans le cadre associatif ou d'une école de danse durant cinq années.

Vous pouvez donc demander à intégrer la licence **Musique et Danse**.

## Étudiants inscrits en L1



118 inscrits en 2008/2009 dont 100 présents aux examens (84,7 %).

## Résultats en Licence 1 des bacheliers de l'année (par série de baccalauréat)

(source OFIVE : <http://www.univ-lille3.fr/fr/universite/services/ofive/>)

Investissez-vous dans la vie culturelle et artistique de l'Université (par exemple les ateliers ou les associations d'étudiants qui peuvent avoir un rôle formateur complémentaire).

Seule une participation assidue aux cours et aux TD accompagnée d'un travail personnel régulier et constant vous permettra de réussir à l'Université.

## Organisation de la formation



- 3 ans de formation organisés sur 6 semestres.
- 12 semaines de cours par semestre.
- Des matières organisées en 6 UE (Unités d'Enseignement) par semestre dont une consacrée à l'étude d'une langue vivante.
- Des cours en Amphi (CM- cours magistraux) et en salle (TD - travaux dirigés).
- Une validation des semestres sous forme de crédits ECTS (European Credit Transfer System) ; un semestre de formation validé correspondant à 30 crédits. Il faut totaliser 180 crédits pour obtenir la licence.
- 16 à 20 heures de cours par semaine, à compléter par un travail personnel régulier.

UE	Licence 1	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
UE 1	<b>Théorie et pratique des arts</b> : Théories de l'art. Langages artistiques	6 ECTS	6 ECTS
UE 2	<b>Histoire des arts</b> : Grands courants. Arts et société	6 ECTS	6 ECTS
UE 3	<b>Esthétique</b> <i>Musique</i> : Langage. Écoutes. Écriture <i>Danse</i> : Poétique de la danse. Écoute musicale appliquée à la danse Écriture chorégraphique	6 ECTS	6 ECTS
UE 4	<b>Méthodologie</b> : Techniques d'expression écrite - Culture générale - SCD	6 ECTS	6 ECTS
UE 5	<b>Une langue vivante</b> à choisir parmi la vingtaine de langues proposées à Lille 3	3 ECTS	3 ECTS
UE 6	<b>Libre</b> : Découverte ou approfondissement d'une discipline différente	3 ECTS	3 ECTS
UE	Licence 2	SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
UE 1	<b>Théorie disciplinaire</b> <i>Musique</i> : Musicologie. Commentaire d'écoute. Invention. Esthétique <i>Danse</i> : Esthétique de la danse Analyse chorégraphique. Dialogue des arts. Analyse du geste	6 ECTS	6 ECTS
UE 2	<b>Questions d'histoire</b> <i>Musique</i> : Histoire de la musique <i>Danse</i> : Histoire de la danse. Histoire de la musique en relation avec la danse	6 ECTS	6 ECTS
UE 3	<b>Esthétique</b> <i>Musique</i> : Ethnomusicologie. Écoute. Écriture <i>Danse</i> : Ethnomusicologie. Écoute musicale appliquée à la danse. Écriture chorégraphique Atelier pluridisciplinaire	6 ECTS	6 ECTS
UE 4	<b>Insertion professionnelle</b> : Techniques d'expression. Institutions et droit du spectacle. Écriture critique - Outils numériques.	6 ECTS	6 ECTS
UE 5	<b>Langue vivante</b>	3 ECTS	3 ECTS
UE 6	<b>Libre</b> : Découverte ou approfondissement d'une discipline différente	3 ECTS	3 ECTS
UE	Licence 3	SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
UE 1	<b>Théorie disciplinaire</b> <i>Musique</i> : Musicologie. Création. Esthétique. <i>Danse</i> : Analyse chorégraphique. Analyse laban. Atelier de création.	6 ECTS	6 ECTS
UE 2	<b>Questions d'histoire</b> (fin 19 <sup>e</sup> à nos jours) : <i>Musique</i> : Histoire de la musique. Analyse. <i>Danse</i> : Écrits sur la danse. Analyse chorégraphique	6 ECTS	6 ECTS
UE 3	<b>Philosophie des arts - Croisement des arts</b>	6 ECTS	6 ECTS
UE 4	<b>Insertion professionnelle</b> : Écriture critique. Écriture et création /ou/ Pédagogie /ou / Question de droit /ou/ Création assistée par ordinateur/ou/ Enseignement	3 ECTS	3 ECTS
UE 5	<b>Langue vivante</b>	3 ECTS	3 ECTS
UE 6	<b>Libre</b> : Découverte ou approfondissement d'une discipline différente /ou/ Stage de découverte en milieu artistique (1 mois)	3 ECTS	3 ECTS

## Aide à la réussite

- Vous serez accueilli(e), avant la rentrée, à l'occasion des **jours de pré-rentrée** au cours desquelles vos enseignants vous communiqueront toutes les informations utiles au bon déroulement de votre formation.
- Vous progresserez rapidement grâce au **contrôle continu des connaissances** qui permettra à vos enseignants, comme à vous-même, d'évaluer régulièrement votre niveau pendant la formation.
- Vous serez pris(e) en charge par des étudiants de niveaux avancés sous forme de séances de tutorat.

### Environnement pédagogique

- Profitez du **Centre de documentation** de l'UFR Arts et Culture qui a pour principales fonctions de recueillir et de conserver des ressources musicales, de communiquer et de transmettre ces ressources.
- Accédez au **studio de création** de musique électroacoustique ainsi qu'au **centre audiovisuel** pour réaliser vos projets musicaux.
- Rendez-vous au **Centre de Ressources en Langues** et bénéficiez de ses nombreux DVD en VO et exercices multimédias mis à votre disposition pour la pratique des langues..

Pour plus d'informations sur le programme d'études de la licence Musique et Danse, veuillez consulter

- le site de l'UFR : [www.univ-lille3.fr/fr/universite/composantes-formation/arts-et-culture/](http://www.univ-lille3.fr/fr/universite/composantes-formation/arts-et-culture/)
- Le catalogue local des formations : [www.univ-lille3.fr/fr/etudes/formations/](http://www.univ-lille3.fr/fr/etudes/formations/)

## Aide à l'insertion professionnelle

- En première année, vous élaborerez, un **projet professionnel** (PPE - Projet Professionnel Étudiant) qui vous permettra d'acquérir une méthode de travail, en vue de lier ce projet à votre formation.
- Dès la troisième année, vous pourrez participer aux **ateliers CV/Lettres de motivation**, à des **conférences** (recherche d'un stage...), **forums** (jeunes diplômés...) et autres événements pour une insertion professionnelle réussie.
- Vous pourrez également effectuer un **stage de découverte** d'un mois en milieu artistique.

## Aide à la mobilité internationale

- Dès la deuxième année, saisissez l'opportunité d'intégrer un **séjour d'études à l'étranger** dans le cadre du programme européen d'échanges ERASMUS.